

Investir dans la mission : guide pour faire don de titres

Soutenez la lumière. Partagez l'Évangile.

Beaucoup de gens choisissent de soutenir Sel et Lumière Média en faisant don de titres cotés en bourse, ce qui constitue un moyen efficace et significatif de faire avancer la mission d'évangélisation de l'Église à travers les médias.

Ce guide explique comment fonctionne un don de titres et décrit les étapes simples que vous et votre conseiller en placement pouvez suivre si vous décidez que ce type de contribution vous convient.

En transférant directement des titres, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux importants tout en vous assurant qu'une plus grande partie de votre don soutient des programmes qui apportent la lumière du Christ dans les cœurs et les foyers.

Comment effectuer votre don

Faire un don de titres est simple et sécurisé. Veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Remplissez la page 2 (formulaire de transfert de don de titres).
2. Envoyez la page 2 aux deux destinataires suivants :
 - Votre conseiller en placement ou votre courtier, afin d'autoriser le transfert.
 - Sel et Lumière Média, afin que nous puissions confirmer les détails et préparer votre reçu fiscal pour don de bienfaisance.
3. Votre courtier transférera les titres en nature sur notre compte chez BMO Nesbitt Burns. Une fois votre don reçu, nous vous enverrons un accusé de réception et votre reçu officiel de don de bienfaisance.

Quelques détails

- Pour bénéficier de l'exonération des gains en capital, les titres doivent être transférés en nature (et non vendus au préalable).
- Votre reçu de don de bienfaisance sera basé sur la valeur marchande de clôture à la date à laquelle les titres sont reçus sur notre compte.
- Veuillez nous informer avant le transfert afin que nous puissions traiter votre don dans les meilleurs délais.
- Vous pouvez affecter votre don à un objectif précis ou le laisser à la discrétion de l'organisme pour qu'il le distribue là où les besoins sont les plus grands.

Nous sommes là pour vous aider

Si vous ou votre conseiller avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe se fera un plaisir de vous guider tout au long du processus et de s'assurer que votre don est reçu et pris en compte rapidement.

Antoinette Palumbo
Responsable de campagne

Sel et Lumière Média – Bureau du développement

Courriel : apalumbo@slmedia.org

Téléphone : 416-971-5353, poste 227

Site Web : www.slmedia.org/dons

Organisme de bienfaisance enregistré n° 88523 6000 RR0001

LETTRE D'AUTORISATION DU DONATEUR AU COURTIER POUR LES TITRES NÉGOCIÉS SUR UNE BOURSE CANADIENNE

Objet : Transfert électronique de titres à des fins caritatives _____

Je, _____ (nom du donateur), souhaite faire don des titres suivants à la Fondation catholique Sel et Lumière Média (« Sel et Lumière Média ») afin d'aider la fondation dans son ministère catholique des médias.

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| Date : | |
| Nom du courtier : | Courtier Téléphone : |
| Nom de la société du courtier : | Courtier Fax : |
| Adresse du courtier : | |
| Transfert depuis : Numéro de compte : | |
| Nom du compte : | |
| Nom du donateur : | |
| Sécurité : | Nom de la société : |
| Nombré d'actions : | |
| Numéro CUSIP : | |

| | | |
|-------------|------------------|------------------------------|
| Transfert à | BMO Nesbitt Bums | Contact : Brian Slessor |
| | BBS FINS n°T009 | Tél : (416) 359-5603 |
| | CUID : NTDT | Télécopieur : (416) 359-4942 |

Pour la Fondation catholique Sel et Lumière Média Numéro de compte : 66002075

J'autorise Sel et Lumière Média ou son agent à contacter mon courtier afin de conclure cette transaction. Veuillez organiser ce transfert dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à m'appeler si vous avez des questions.

| | | |
|--------|-------------|-----------|
| Donate | Nom : | Signature |
| Donate | Adresse : | |
| Donate | Téléphone : | |

Remarque : Veuillez envoyer une copie de cette lettre par courriel à dons@slmedia.org afin de lancer le transfert. Le service administratif de votre institution financière doit effectuer la transaction en transférant les actions au courtier désigné par Sel et Lumière Média, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout transfert. Pour toute question, veuillez communiquer avec Antoinette à apalumbo@slmedia.org ou Melissa à mosborne@slmedia.org.